

L'an deux mille dix-huit, le seize février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Roland FILZ, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 7

Date de convocation : 06/02/2018

Présents : MMES. Denise GUION et Christiane BARTHELEMY, MM. Roland FILZ, Renaud PEYRARD.

Absents excusés : M. Gérald FABRA (pouvoir à Mme Denise GUION), Rodolphe BALZ (pouvoir à Mme Christiane BARTHELEMY), Philippe BOURGUE (pouvoir à M. Renaud PEYRARD)

Est nommé secrétaire de séance : M. Renaud PEYRARD

Le compte-rendu du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité.

PLU intercommunal : Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation du transfert des charges (CLECT) à l'unanimité.

Une cotisation annuelle des communes à la CCVD pour la gestion des PLUI est proposée. Cela est calculé au prorata du nombre d'habitants : 303 euros pour Eygluy-Escoulin. Délibération pour le financement dérogatoire adoptée à l'unanimité.

Spectacle intercommunal : Le spectacle « Tour de Chant » organisé le 4 février dernier a coûté 450 euros. La participation demandé à Eygluy-Escoulin s'élève à 32 euros. Délibération adoptée à l'unanimité.

Indemnité 2017 de conseil à la comptable publique pour 178,73 euros brut. Délibération non adoptée.

Appel à participer à « l'Expérience 2 roues » de la CCVD. Compte-tenu de l'absence de toute manifestation d'intérêt de la population, la commune ne participera à cette opération.

Finalisation de l'adressage postal. La numération a été validée et confirmée au bureau d'étude. Nous attendons le CD-Rom comprenant l'ensemble des adresses.

Travaux de la façade de l'ancienne école. Le toit a déjà été rénové par l'entreprise Hors d'Eau pour un montant de 6 237,60 euros HT. L'entreprise Lebrat interviendra sur la façade et le préau courant mai, pour un montant de 13 128 euros HT.

Voirie 2018 : les dotations du département pour les travaux de voirie dépendent du linéaire de voirie communale. Cette année encore le linéaire pris en compte à 10 km au lieu de 17 km prévu. L'enveloppe financière s'élève à 12 900 euro.

Les conseillers vont étudier en priorité des travaux sur le chemin des Chambres, des Villards (descente Rambaud) et haut du chemin des Villards. Une commande groupée d'enrobé à froid pour rapiéçage sera faite.

Sur la RD 590, au sujet du précipice à la sortie du village d'Eygluy, ainsi que pour 2 autres endroits dangereux de cette route. Un courrier de demande de mise en sécurité (barrière) sera envoyée à la DDT.

Rénovation du village 2018 : une étude sera faite et une demande de subvention départementale pourra être déposée avant le 30 septembre prochain.

Voirie 2017 : Trois des cinq communes de la vallée ayant fait appel à la SORODI sont insatisfaits des travaux réalisés, d'autant que les factures envoyées par la SORODI ne correspondent pas à ce qui a été réalisé. M. GIRARDI de l'entreprise a constaté sur place les malfaçons. De nouvelles factures ont été transmises qui sont pour la plus part plus élevées que les premières ! Une réunion entre communes a lieu mardi 20 février pour porter une nouvelle réclamation.

Augmentation du temps de travail de l'agent technique J-L. EDLINE

Actuellement la commune emploie 2 agents techniques, M. BATERNEL travaillant 6h par semaine et M. EDLINE travaillant 10h par semaine. Compte-tenu de la quantité de travail à réaliser sur la commune et du départ à la retraite dans un an et demi de M. BATERNEL, les conseillers proposent d'augmenter le temps de travail hebdomadaire de M. EDLINE de 6h. A compter du 1^{er} mars prochain M. EDLINE travaillera 16h hebdomadaire pour la commune. Les horaires de Monsieur BATERNEL sont les jeudis de 9h à 12h30 et de 13h à 15h30. Ceux de Monsieur EDLINE seront convenus prochainement.

Questions diverses

Conseil d'école : favorable au retour de la semaine de 4 jours. Les horaires suivants seront appliqués à la rentrée 2018-2019 : pour les maternelles et CP à Beaufort de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h30 et pour les CE et CM à Suze de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15.

Enlèvement des Ordures Ménagères : la CCVD a mis en place des bons d'enlèvement à destination des personnes ayant du mal à se déplacer. Se renseigner en mairie (04 75 76 44 06)

Le prochain conseil municipal aura lieu vendredi 30 mars à 19h en mairie.

Fin de la séance à 20h55

Le Maire
Roland FLIZ

